

# IAN BOUCARD

LÉGISLATIVES 2017

TERRITOIRE DE BELFORT - PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

A close-up portrait of Ian Boucard, a man with short brown hair, wearing a dark jacket over a light blue shirt. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression. The background is blurred, showing a blue and white circular logo.

Un élu de  
proximité à  
votre écoute

les IR  
Républicains

udi  
Union des Démocrates et Indépendants

---

Votre candidat aux élections législatives  
11 & 18 juin 2017

---

# IAN BOUCARD LÉGISLATIVES 2017

Nos villes et nos villages ont trop longtemps été oubliés au profit du développement des grandes métropoles. Comment ne pas se sentir abandonnés lorsque l'on constate chaque jour l'augmentation du chômage, la hausse de l'insécurité, la fermeture de classes dans nos écoles ou encore le départ des services publics ?

Depuis longtemps, je sais tout le dynamisme et l'ambition qu'il y a dans nos villes et villages. Vice-Président du Grand Belfort depuis 2014, je connais les problèmes que rencontrent chacun d'entre vous à cause de lois votées à Paris qui manquent de bon sens (suppression de la demi part pour les veuves, droit d'option...).

## JE FERAI DE LA VALORISATION DE NOTRE TERRITOIRE MA PRIORITÉ

Mon action de Député sera consacrée à simplifier la vie de nos concitoyens et permettre le développement de notre territoire. Je travaille depuis près de 10 ans aux côtés de

**Damien MESLOT** et je sais à quel point son action de terrain, au plus proche des réalités, a été bénéfique pour notre circonscription. Il n'y a pas un dossier dont il ne se soit pas emparé à bras le corps : du grand projet industriel permettant de créer de l'emploi dans notre département, aux demandes individuelles permettant d'aider les personnes en difficulté.

Je souhaite poursuivre le chemin qu'il a tracé car notre circonscription a besoin d'un élu sur lequel compter et qui saura se rendre disponible pour chacun d'entre vous.

Vous pouvez compter sur moi !



### Agir pour la sécurité de tous nos concitoyens

- En augmentant les effectifs des forces de l'ordre qui assurent notre sécurité au quotidien. Les Policiers et Gendarmes doivent être soutenus et respectés par la population et être libérés de tâches administratives inutiles.
- En créant une prison regroupant celles de Belfort, Montbéliard et Lure car chaque peine doit être exécutée pour que les délinquants sachent à quoi s'attendre.
- En favorisant l'armement des polices municipales et intercommunales.
- En sanctionnant les délits du quotidien qui empoisonnent la vie afin de préserver la tranquillité de chacun.



### Lutter contre les déserts médicaux

- En favorisant le déploiement de maisons médicales qui permettent d'inciter les praticiens à s'installer en territoires ruraux.
- En réformant le « numérus clausus » pour que plus de médecins soient formés chaque année. Nous faisons venir aujourd'hui des médecins étrangers car notre propre système s'interdit d'en former davantage tous les ans. C'est une aberration à laquelle nous devons mettre fin pour permettre l'installation de médecins dans nos villages.

### Me battre pour retrouver l'excellence de notre système éducatif

- L'école de la République doit redevenir le lieu où tous les enfants ont la même chance de réussir dans la vie en se concentrant sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et connaître l'histoire et la géographie de notre pays. L'éducation civique doit également retrouver toute sa place dans l'enseignement donné aux enfants.
- Je m'engagerai contre les fermetures de classes car un village n'est plus le même lorsqu'il perd son école. Je me mobiliserai aux côtés des maires et des parents d'élèves pour éviter de nouvelles fermetures de classe.
- Valoriser la filière de l'apprentissage qui connaît des résultats probants en termes d'insertion professionnelle et simplifier les normes pour les entreprises qui jouent le jeu en prenant des apprentis.



### Agir pour accélérer le déploiement du Haut Débit et du réseau mobile partout et pour tous.

De nos jours, ne pas avoir accès à Internet ou à la téléphonie mobile est un véritable handicap et chacun doit pouvoir y accéder.

**Soutenir et réaffirmer la place de l'agriculture** au centre de notre économie en développant les filières et les industries de transformation des produits agricoles et forestiers.



**Soutenir les commerces et services de proximité** qui font vivre nos villages. Pour cela je propose d'aider au maintien des commerces présents et de développer des commerces multiservices dans nos villages en collaboration avec la Poste.

**Soutenir les pêcheurs et les chasseurs** qui par leurs actions responsables participent pleinement à la préservation de la biodiversité et de l'environnement.

**Arrêter les baisses de dotation aux communes** qui doivent avoir les moyens financiers d'assurer des services de qualité à la population.

**Soutenir la vie associative** qui permet de créer du lien social dans nos villes et villages. Chaque association qu'elle soit sportive, culturelle ou festive a besoin d'une écoute attentive et d'une aide à la recherche de financement.

**POUR ME JOINDRE :**

Ian Boucard  
6, avenue Jean Moulin  
90000 Belfort  
06 58 56 65 61  
ian.boucard@gmail.com





“ Je suis fier d’être soutenu par **Damien MESLOT**, Député-maire de Belfort, **Cédric PERRIN**, Sénateur-maire de Beaucourt, **Florian BOUQUET**, Président du Département et par de nombreux élus locaux. Je conçois le rôle d’un élu comme un travail d’équipe et non comme un combat personnel. C’est cette force collective qui a par exemple permis de se mobiliser fortement en faveur d’ALSTOM et qui a obligé le gouvernement à mettre en place le plan de sauvetage du site de Belfort pour sauver l’usine et ses 500 emplois.

**Ian Boucard**

“ Je suis très heureux d’être le Président du comité de soutien de **Ian BOUCARD**. Notre candidat aux élections législatives dans la 1<sup>ère</sup> circonscription du Territoire de Belfort est un jeune de grande qualité : dynamique, compétent, travailleur et au fait de la réalité du terrain. J’ai une grande confiance en Ian et en ses qualités.

**Cédric PERRIN**

*Sénateur-maire de Beaucourt Président du comité de soutien de Ian Boucard*



## Absent(e) les 11 et 18 juin ? Pensez à faire votre procuration !

Contactez mon équipe de campagne en indiquant vos coordonnées et votre bureau de vote :

**06 58 56 65 61**

Nous nous chargerons de trouver une personne disponible le jour du vote.

# ✓ Je soutiens la candidature de **IAN BOUCARD**

Coupon à déposer ou à renvoyer sous enveloppe affranchie à l’adresse suivante

**Ian Boucard**  
6, avenue Jean Moulin  
90000 Belfort  
06 58 56 65 61  
ian.boucard@gmail.com



**J’adhère** au comité de soutien de Ian BOUCARD.

**Je participe** au financement de la campagne et je joins un chèque de ..... €, à l’ordre de Steven ROSTAN, mandataire financier de Ian BOUCARD, seul habilité à recueillir les dons. (vos dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %, un reçu vous sera adressé)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

### Article L.52-8 du Code électoral

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d’un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros.

Les personnes morales, à l’exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d’un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l’article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d’un Etat étranger ou d’une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l’article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d’autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.